

All Horizon SRL - Conditions Générales de Vente et de Service Siège social : 132 Rue de Tubize a Baine le château. belgique Téléphone : 0468 14 39 68 E-mail : all.horizon.sprl@gmail.com TVA : BE 0422.434.604

1. Objet Les présentes conditions générales régissent toutes les prestations réalisées par All Horizon SRL, société spécialisée dans les travaux de parcs et jardins, aménagements extérieurs et services d'entretien. Toute signature de devis ou commande implique l'adhésion complète du client aux présentes conditions.
2. Devis et commandes Les devis sont valables 30 jours. Toute commande devient ferme dès la signature du devis par le client, accompagnée du paiement d'un acompte de 40 %. Aucune planification de travaux ne sera effectuée sans réception de cet acompte.
3. Prix et paiements Les prix s'entendent en euros, hors TVA. Le solde est payable à la réception des travaux, dans un délai maximum de 30 jours calendrier suivant la facturation. En cas de retard de paiement :
 - Intérêts de retard au taux légal
 - Indemnité forfaitaire de 10 % du montant dû (minimum 50 €) Les remises éventuelles accordées sur le devis deviennent nulles en cas de non-respect des délais de paiement.
4. Délais et conditions d'exécution Les délais sont indicatifs. Les travaux peuvent être reportés en cas de conditions météorologiques défavorables ou pour toute cause indépendante de la volonté d'All Horizon SRL. Le client s'engage à fournir un accès libre et sécurisé au terrain.
5. Responsabilité All Horizon SRL s'engage à exécuter ses prestations avec soin. La société ne peut être tenue responsable :
 - Des dégâts causés par des événements naturels
 - De la repousse ou évolution naturelle des végétaux
 - Des détériorations dues à un tiers ou à un manque d'entretien après livraison Les réclamations doivent être communiquées par écrit dans les 8 jours suivant la réception des travaux.
6. Garantie Les travaux bénéficient d'une garantie de bon achèvement limitée aux défauts imputables à All Horizon SRL. Cette garantie ne couvre pas les dommages liés à la négligence du client, à l'usure normale, ou à des conditions climatiques extrêmes.
7. Réserve de propriété Les matériaux, plantations et installations demeurent la propriété d'All Horizon SRL jusqu'au paiement complet du montant convenu.
8. Résiliation En cas d'annulation après signature du devis, l'acompte de 40 % reste acquis. Si la résiliation intervient après le début des travaux, le client sera tenu de payer les prestations déjà exécutées, majorées d'une indemnité forfaitaire de 20 % du solde restant dû.
9. Protection des données Les données du client sont utilisées uniquement à des fins administratives et ne sont jamais transmises à des tiers, sauf obligation légale.
10. Droit applicable et litiges Les présentes conditions sont soumises au droit belge. Tout litige sera de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement du siège social d'All Horizon SRL.